

## PROCÈS-VERBAL

---

**Dixième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 12 décembre 2023 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente**

---

### PRÉSENCES :

#### Membres avec droit de vote :

M <sup>me</sup> Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
M <sup>me</sup> Élisabeth Farinacci	Administratrice (2025)
M <sup>me</sup> Lynda Fortin	Administratrice (2024)
M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
M <sup>me</sup> Myriam Reiss-de Palma	Administratrice (2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)

#### Membre sans droit de vote :

M <sup>me</sup> Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

### ABSENCE :

M <sup>me</sup> Yanti Zhang	Trésorière (2024)
-----------------------------	-------------------

### AUTRES PRÉSENCES :

M <sup>me</sup> Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 28 personnes assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

- 23-10-01 Ouverture de l'assemblée
- 23-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-10-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 novembre 2023
- 23-10-04 Présentation
- 23-10-05 Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy
- 23-10-06 Préoccupation au sujet des parcours du RTC
- 23-10-07 Informations et suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard
- 23-10-08 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 23-10-09 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier
- 23-10-10 Suivi des projets avec mise à jour
- 23-10-11 Période de questions et commentaires du public
- 23-10-12 Trésorerie
- 23-10-13 Divers, correspondance, revue médiatique
- 23-10-13 Levée de l'assemblée

## Procès-verbal

### **23-10-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Bertrand Gemme ouvre la séance à 19 h.

### **23-10-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*SUR UNE PROPOSITION DE M. MAXIME TURGEON DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. Par ailleurs, étant donné que certains présentateurs ne sont pas prêts, il y aura quelques modifications à apporter. Le procès-verbal fera état des sujets selon l'ordre présenté.*

### **23-10-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 novembre 2023**

*SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE DÛMENT APPUYÉE PAR M. MAXIME TURGEON, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 14 novembre 2023.*

### **23-10-04 Informations et suivi de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard**

M. Louis Bélanger décrit l'avancement des démarches concernant la nouvelle paroisse. Des grues ont été utilisées afin de procéder à des relevés et une partie de la subvention a été obtenue pour financer les réparations au bâtiment. Les cahiers d'appel d'offres seront élaborés et les travaux pourraient débuter au printemps. Les projets et idées pour l'avenir de

l'église sont sollicités. Un effort est en marche pour libérer les espaces de stationnement au bénéfice des commerces de proximité.

M. Yvon Bussièrès aborde quant à lui l'aspect de la campagne de financement. Une assemblée de paroissiens s'est tenue la semaine dernière. Deux marguilliers ont été réélus, une autre a dû quitter pour motifs professionnels. M. Étienne Hivert effectuera ce mandat.

L'objectif de cent associés est toujours recherché. Le budget sera consacré aux dépenses d'entretien, principalement le chauffage. Le conseil doit veiller à l'entretien de l'église et lui trouver une orientation pour le futur.

Mme Vallières-Roland soutient le projet, la requalification s'inscrit dans un plan plus large, de la revitalisation du quartier. La ville est en discussions avec le conseil de fabrique pour offrir des espaces de stationnement à la clientèle.

### **23-10-05 Préoccupation au sujet des parcours du RTC**

M. Philippe Després mentionne que les autobus des parcours 92 et 94 causent du bruit dans une zone résidentielle, notamment le boulevard de l'Entente. De plus, des manœuvres dangereuses ont été observées au virage chemin Sainte-Foy et rue Eymard, cette dernière faisant partie d'un corridor scolaire. Il a dénoncé la situation au moyen d'une lettre détaillée, dont le conseil de quartier a obtenu copie.

La « toute-puissance » du RTC est remise en question. Les autobus tortillent dans les quartiers résidentiels. Il semble de plus y avoir une certaine improvisation, en fonction des plaintes obtenues.

Mme Vallières-Roland confirme que la lettre a été reçue au RTC et qu'un projet de réponse est en cours d'élaboration. Elle ajoute quelques éléments de contexte : le RTC avait reçu une demande de plusieurs personnes âgées à mobilité réduite qui profitent des parcours pour se rendre aux centres d'achats du boulevard Laurier. Un équilibre est recherché dans l'élaboration des trajets et des arrêts. Une communication a été transmise aux résidents du boulevard de l'Entente lors de l'implantation des nouveaux arrêts.

### **23-10-06 Présentation Cité de glisse du Carnaval 2024**

Mme Marie-Ève Jacob présente l'activité « Cité de glisse », qui aura lieu dans le cadre de la 70<sup>e</sup> édition du Carnaval de Québec. Cette présentation est jointe en annexe au procès-verbal.

L'activité se déroulera du 25 au 28 janvier, notamment sur la côte de la Pente-Douce. Une navette du RTC permettra les déplacements entre les quatre sites de glisse.

La côte de la Pente-douce demeurera ouverte, mais la circulation sera limitée à une voie de chaque côté. Le montage des installations aura lieu du 22 au 25 janvier. De la musique sera diffusée pendant les heures d'opération. M. Gabriel Bourassa est chargé de répondre aux problématiques qui seraient soulevées par les citoyens.

Mme Élisabeth Farinacci félicite le Carnaval pour l'organisation d'activités dans les

quartiers.

### **23-10-07 Retour sur le projet de nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy**

M. Sylvain Nocquard, d'Accès transports viables, présente un portrait des enjeux de mobilité durable. La présentation est jointe en annexe au procès-verbal.

Il souhaite communiquer des informations objectives pour alimenter les débats. Il présente sommairement l'organisme et sa mission. L'utilisation de la voiture favorise la sédentarité.

Quand les voies de voiture sont supprimées, les conducteurs se tournent vers d'autres modes de transport (« évaporation du trafic »). Le vélo peut alors devenir une solution intéressante.

Le trafic induit résulte de la création de nouvelles routes, qui engendre la présence de nouveaux usagers.

Des données de Vélo Québec sont présentées sur l'impact du vélo sur les artères commerciales. La rue Saint-Denis à Montréal est citée en exemple.

Des pistes de solution sont offertes quant à la cohabitation piétons-cyclistes.

Enfin, la question de l'utilisation de la piste cyclable en hiver est abordée.

Mme Hélène Boutin, commerçante, discute de la piste cyclable en hiver, qui semble mieux entretenue que les trottoirs. Il faut tenir compte de la présence de plusieurs personnes âgées. Elle aborde également la question des débarcadères dont le stationnement est permis pour 15 minutes. Elle considère qu'il n'est pas possible de les utiliser pour plus d'une visite dans un commerce.

M. Bertrand Gemme précise que la priorité au déneigement va aux piétons.

Mme Catherine Vallières-Roland confirme que pour l'espace débarcadère, des observations ont été réalisées pour mesurer le nombre d'utilisateurs par heure. La durée moyenne d'utilisation était de huit minutes.

Mme Lynda Fortin se demande comment les citoyens « gèrent » leurs commissions. Des modèles de consommations sont-ils accessibles ? Pourrait-on demander aux citoyens quelles sont leurs habitudes ?

M. Philippe Després félicite le présentateur et les représentants de la ville. Il réitère qu'une volonté politique est derrière le projet.

M. Étienne Hivert est sceptique vis-à-vis les comparaisons avec des villes européennes qui sont beaucoup plus denses.

M. Michel Houle revient sur la présentation du 30 novembre et souligne que les personnes handicapées ont de la difficulté à traverser les remblais créés par le déneigement. Il se demande si des comparatifs peuvent être effectués avec des villes nordiques. Il faut tenir compte que nous sommes un quartier âgé.

M. Martin Saint-Louis, résident, désire que la ville ne se présente pas comme une autorité en matière de transport à vélo. La ville baigne dans la confiance de ses observations. Il se demande quel impact aura le nouveau corridor vélo sur celui de la rue Père-Marquette. Des

présentations seraient appréciées tous les trois mois.

➤ **Retour sur les deux rencontres du 30 novembre et du 1<sup>er</sup> décembre**

M. Gemme mentionne que plus de 250 personnes ont participé et, le lendemain plus de 25 commerçants.

Mme Lagier précise qu'un compte-rendu sera réalisé et rendu disponible.

➤ **Période de questions et commentaires des administrateurs, résidents, utilisateurs et commerçants**

Aucun citoyen ne s'est présenté au micro, cette question ayant été discutée après la présentation de M. Nocquard.

**23-10-08 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale**

➤ **Budget**

Il sera normalement adopté le 15 décembre. Le budget de 1,9 milliard de dollars sera équilibré. Le taux de taxation sera majoré de 3,9 % pour le secteur résidentiel. Il y avait une volonté de se situer en deçà du taux d'inflation.

La ville souhaite s'attaquer à la question de l'habitation (255 M\$), l'investissement en infrastructures pour les loisirs et la culture.

La dette continue de diminuer, pour la neuvième année consécutive. Il est important de maintenir des activités gratuites, notamment en matière de loisirs.

C'est un budget qui est vert, car on introduit des mesures d'écofiscalité, qui incitent les citoyens à avoir des comportements responsables. La ville s'est aussi constitué une réserve pour investir dans nos infrastructures, afin qu'elles puissent résister aux événements climatiques.

➤ **Accueil Marguerite-Bourgeois**

La ville a fait une promesse d'achat, qui s'inscrit dans une volonté de saisir une opportunité pour bâtir des logements sociaux. Une cible ambitieuse de 80 000 logements d'ici 2040 a été annoncée.

Mme Lynda Fortin demande une précision quant à la nature du terrain acheté. Il s'agit du lot parallèle à l'avenue Marguerite-Bourgeois.

M. Jean-François Houle, résident, revient sur des balises qui ont été développées dans le passé quant aux projets qui seraient souhaitables, en ce qui concerne les hauteurs et gabarits.

Mme Fernandez, résidente, représente un groupe intéressé à démarrer une coopérative d'habitation, laquelle pourrait faire partie du futur projet.

## 23-10-09 Nouveaux dossiers soulevés au conseil de quartier

- **Résolution liée à la saillie de trottoir situé face au 1360 boulevard de l'entente;**

### **Résolution 23-10-68**

**Concernant un affichage en amont de la saillie de trottoir située face au 1360 boulevard de l'Entente**

**CONSIDÉRANT** l'implantation d'une nouvelle saillie de trottoir face au 1360 boulevard de l'Entente;

**CONSIDÉRANT** que, cette nouvelle saillie n'était pas visible le soir ou lorsque la neige la recouvrait, et ce, jusqu'au 30 novembre dernier;

**CONSIDÉRANT que**, cette situation a été rapportée lors de la dernière rencontre du conseil de quartier de Saint-Sacrement (CQSS) le 14 novembre 2023;

**CONSIDÉRANT que**, la réponse officielle face à cette situation comme discuté le 14 novembre 2023 fut :

- que le conseil de quartier n'a pas à se substituer au 311;
- n'a pas à déposer de résolutions sur ce genre de sujet;
- que les citoyens doivent appeler le 311 afin que ce genre de situation se règle plus rapidement.

**CONSIDÉRANT que**, le conseil de quartier de Saint-Sacrement ne peut savoir si des citoyens ont appelé le 311 pour ce sujet;

**CONSIDÉRANT qu'au** moins 5 véhicules ont heurté cette saillie en direction ouest, et ce, seulement le 30 novembre dernier;

**CONSIDÉRANT qu'il** n'y a aucune indication en amont de chaque côté de la voie de circulation indiquant un rétrécissement de la voie de circulation;

**CONSIDÉRANT que**, jusqu'au 30 novembre dernier aucun cône ou autre moyen n'indiquait la présence de cette saillie;

***SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME D'UMENT APPUYÉE PAR MME LYNDY FORTIN IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU*** de demander à la ville de Québec :

- pourquoi il n'y a encore aucun affichage d'installé annonçant un rétrécissement de la voie de circulation en amont de la saillie qui est située face au 1360 du boulevard de l'Entente, et ce dans les deux directions;
- d'allonger la saillie avec un nouveau profil moins prononcé;
- de dégager l'écriteau de passage piétonnier en amont de la saillie en direction ouest qui est recouvert de branches;

- pourquoi jusqu'au 30 novembre 2023, aucun bollard ou autre moyen de signalisation n'était présent afin d'indiquer la présence de la saillie;
- d'expliquer aux citoyens qui ont heurté cette saillie non visible avant le 30 novembre 2023 les recours possible pour les réparations et frais qu'ils ont eu à débours;
- d'annoncer à l'avance les nouveaux aménagements sur les voies de circulation en plus d'installer une signalisation adéquate;
- d'aviser le conseil de quartier de Saint-Sacrement en amont du début des travaux de modification à des voies de circulations routières ou tout autre aménagement dans le quartier Saint-Sacrement.

Mme Vallières-Roland décrit les aménagements réalisés par la ville. Elle ajoute que trois requêtes ont été déposées au 311, la première le 30 novembre. M. Gemme précise que la résolution vise la signalisation en amont de la saillie.

Mme Lynda Fortin ajoute que les changements devraient être annoncés à l'avance, ce qui constituerait une bonne pratique.

➤ **Projet célébrer le temps des fêtes avec les aînés pour contrer la solitude**

M. Michel Houle spécifie que le projet vise le temps des fêtes. Cette année, deux événements auront lieu : le 19 décembre à la Champenoise et un autre au Jardin Saint-Sacrement le 24 janvier 2024. Les participants de l'an dernier ont été tous enthousiastes. Nous devons travailler à trouver des moyens pour contrer la solitude.

➤ **Projet pour des rencontres trimestrielles des conseils de quartier via la plateforme Zoom (prochaine rencontre le 6 février 2024);**

Les rencontres permettent les discussions et échanges. La prochaine rencontre se tiendra le 6 février.

➤ **Projet pour une rencontre annuelle en présentiel des conseils de quartier pour échange et formation.**

Ce projet est toujours à l'étude.

➤ **Achat de l'accueil Marguerite-Bourgeoys par la ville de Québec**

Ce sujet a été abordé antérieurement.

**23-10-10 Suivi des projets avec mise à jour**

➤ **Table de concertation vélo ([TCV Facebook](#));**

La prochaine rencontre se tiendra le jeudi 14 décembre. Elle sera donc discutée lors de l'assemblée du 9 janvier 2024.

➤ **Vidéo dans le cadre du programme de soutien et mobilisation à la sécurité routière**

Le travail sur le vidéo s'est poursuivi lors de l'événement Saint-Sacrement en fête. Un appel aux figurants pour certaines scènes sera déposé prochainement sur la page Facebook du

conseil.

### **Résolution 23-10-69**

**Concernant la célébration du temps des fêtes avec les aînés pour contrer la solitude**

***SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU*** de mandater M. Michel Houle afin de s'occuper de la gestion et de l'organisation des spectacles selon les dispositions de la résolution 23-07-50.

### **23-10-11 Période de questions et commentaires du public**

Mme Lise Santerre avait présenté un projet de cohabitation lequel consiste à réaménager une grande propriété située sur un terrain de près de 6 000 pieds carrés de manière à permettre à plusieurs personnes, notamment des séniors autonomes de cohabiter, en occupant un espace privé réservé à chacune d'entre elles tout en partageant des espaces de vie et des équipements communs. Des changements de zonage seront nécessaires, car le règlement actuel de la municipalité n'autorise pas la construction d'unités supplémentaires en cour arrière. Mme Santerre demande donc des informations sur les démarches à entreprendre pour obtenir de tels changements de zonage.

Mme Vallières-Roland propose de mettre Mme Santerre en contact avec une spécialiste à la ville.

M. Martin Saint-Louis, résident, se questionne sur les trottoirs glissants. Il a vu une personne âgée tomber et demande une consultation publique sur la raison d'être des trottoirs en pente. Il questionne ce qui s'est passé au dernier conseil municipal en lien avec les personnes handicapées. Il souhaite que des excuses soient présentées. Mme Vallières-Roland a pris note des commentaires et rassure M. Saint-Louis en mentionnant que M. Claude Lavoie est en contact étroit avec les organismes qui représentent les personnes handicapées.

### **23-10-12 Trésorerie**

### **Résolution 23-08-70**

***SUR UNE PROPOSITION DE MME ÉLISABETH FARINACCI, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU*** de payer la facture de 115,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 12 décembre 2023.

### **Résolution 23-08-71**

***SUR UNE PROPOSITION DE MME MYRIAM REISS-DE PALMA, DÛMENT***



**APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU** de prévoir une somme de 2 000 \$ pour assumer le coût des concerts à l'intention des aînés.

### **23-10-13 Divers, correspondance, revue médiatique**

#### ➤ **Divers : réponses obtenues de la ville à l'égard de deux résolutions**

##### **Programme de mobilisation**

*Le programme de mobilisation est une action de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024. Les modalités du programme demeureront inchangées pour l'année 2024.*

*La proposition du conseil de quartier sera toutefois prise en considération lors de l'élaboration de la Stratégie de sécurité routière 2025-2029. La pertinence et les modalités du programme seront questionnées et bonifiées au besoin dans le cadre de cet exercice. Le cas échéant, les nouvelles modalités entreraient en vigueur en 2025 (dépôt des demandes en novembre 2024).*

*Il est cependant peu probable que le conseil de quartier soit autorisé à élaborer et mettre en œuvre des plans d'aménagement de la rue en raison des enjeux légaux (plans signés et scellés par un ingénieur) et de responsabilité civile.*

##### **Stations chaleureuses**

*Le projet des stations chaleureuses ne sera pas reconduit cette année dans le cadre d'orientations des autorités qui ont privilégié d'autres investissements pour animer les quartiers cet hiver. Il est possible de consulter la page Québec animée pour connaître les animations à venir cet hiver: <https://www.ville.quebec.qc.ca/animee/>.*

*Le projet des stations chaleureuses a pris de l'ampleur pendant la pandémie. Il a permis d'offrir des lieux de réconfort dans une période plus difficile. Le niveau de fréquentation de la plupart des sites n'était plus à la hauteur des investissements importants qui étaient requis pour les maintenir toute la saison. Le prêt de matériel a été offert aux Sociétés de développement commercial pour des projets ponctuels d'animation. La Ville recherche des solutions plus pérennes en termes de viabilité hivernale, notamment dans la conception des places publiques.*

#### ➤ **Formations ou rencontres**

Le tableau suivant énumère les activités, formations ou rencontres auxquelles le conseil d'administration a participé au cours du mois courant et du mois précédent.

<b>Sujet</b>	<b>Date</b>	<b>Heures</b>	<b>Nbre membres CA</b>
Réunion de travail avec les conseils de quartier de la ville de Québec	21 novembre	19 à 21h	1
Rencontre parcours de formation des administrateurs des conseils de quartier	23 novembre	19 à 22h	1
Rencontre avec la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	27 novembre	19 à 21h	1
Bilan sur le nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy (citoyens)	30 novembre	19 à 21h30	7

Bilan sur le nouveau lien cyclable du chemin Sainte-Foy (marchands)	1er décembre	9 à 10h30	2
Rencontre de travail du CQSS	3 décembre	19h30 à 21h	6
Élection des marguilliers de la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard	5 décembre	19 à 20h30	1
Vision de la mobilité active de la cité Limoilou	6 décembre	19 à 21h15	2

## ➤ Revue médiatique

[Un 2e lien routier essentiel à Québec: des experts proposent une nouvelle solution audacieuse pour doter Québec et Lévis non pas d'un 3e lien, mais d'un vrai 2e lien | JDQ \(journaldequebec.com\)](#) (Journal de Québec, 28 novembre 2023)

[Des saillies de trottoir « pas assez visibles », selon des résidents | Radio-Canada.ca](#) (Radio-Canada, 2 décembre 2023)

[Logement : la Ville achète l'Accueil Marguerite-Bourgeoys | Monmontcalm](#)

## ➤ Rôles et responsabilités des administrateurs des conseils de quartier

Mme Linda Fortin désire obtenir plus d'information sur le rôle et les responsabilités des administrateurs des conseils de quartier. Elle évoque ses participations dans des OBNL. Malgré la consultation des lettres patentes du conseil et des règlements de la ville, elle aurait besoin d'éclaircissements, le tout, dans la préoccupation de bien remplir son mandat. Ces préoccupations sont partagées par Mme Blackburn et M. Houle.

Mme Vallières-Roland propose une présentation plus étoffée, qui permettrait de poser toutes les questions. Une rencontre de travail est offerte, plutôt que d'en discuter au conseil. Des informations sont offertes pour les citoyens lors de l'Assemblée générale annuelle.

M. Gemme cite l'article 0.1 du [Règlement sur la constitution des conseils de quartier](#) et demande à ce que le conseil de quartier soit consulté en amont pour les projets du quartier à venir et qu'il soit l'interlocuteur privilégié de la ville en matière de consultation des citoyens du quartier.

## 23-10-13 Levée de l'assemblée

***SUR UNE PROPOSITION DE MME ÉLISABETH FARINACCI DÛMENT APPUYÉE PAR MME MYRIAM REISS-DE PALMA, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40.***

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 9 janvier 2024.

*Martin Landry*  
Secrétaire de soutien à la rédaction

## Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-10-68 - Concernant un affichage en amont de la saillie de trottoir située face au 1360 boulevard de l'Entente	Ville de Québec	Faire des modifications à la saillie, à l'affichage et offrir aux citoyens des explications	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-08-60 – Reconduction du programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Ville de Québec	Reconduire pour une autre période de quatre années le programme de mobilisation à la sécurité routière de la ville de Québec	Pas de changement pour 2024 mais sera pris en considération pour la période 2025-2029
23-07-51 - l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement à l'hiver 2023-2024	Ville de Québec	Reconduire pour une autre saison hivernale l'installation d'une station chaleureuse dans le quartier Saint-Sacrement	Le projet ne sera pas reconduit
23-07-50 - demande de subvention à la Ville de Québec pour un projet d'initiative visant à contrer la solitude des personnes âgées	Ville de Québec	Organisations de spectacles dans les résidences de personnes âgées durant le temps des fêtes 2023	Accepté – voir le procès-verbal de la rencontre du 12 décembre
23-07-48 - installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-46 - Voie partagée et le retrait partiel du corridor vélo cyclable (CVC) du côté nord en direction ouest du chemin Sainte-Foy	Ville de Québec	Retirer le corridor vélo cyclable et implanter une voie partagée sur le côté nord du chemin Sainte-Foy en direction ouest entre Père-Pelletier et Marguerite-Bourgeoys	Refusé par la ville de Québec.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, <a href="#">mai 23</a>	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation
23-05-28 – Table des organismes, <a href="#">mai 23</a>	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	Refusé par la ville de Québec, le CQSS organisera les rencontres avec leurs propres moyens.
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, <a href="#">mai 23</a>	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn

23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, <a href="#">mai 23</a>	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	Refusé par la ville de Québec (Comité de toponymie de la ville de Québec)
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, <a href="#">mai 23</a>	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	En cours d'analyse à la Ville, <a href="#">juin 23</a> .
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, <a href="#">mai 23</a>	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb, (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	Le règlement est entré en vigueur le <a href="#">16 juin 2023</a> .
23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeoys, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeoys.	Voir le compte rendu de la rencontre, <a href="#">juin 23</a> .
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, <a href="#">mars 23</a>	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale
23-01-01 – Modification du calendrier des assemblées ordinaires	Ville	<a href="#">Suivant la modification des dates des séances du conseil municipal</a> et au refus des recommandations du CQSS ( <a href="#">22-10-47</a> )	Obligation de modifier les dates des assemblées ordinaires du CQSS
22-10-45 – Bain portuaire, <a href="#">déc. 22</a>	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	25 mai 23, la Ville a signé une entente de 115 000\$ avec le Port de Québec ( <a href="#">BE2023-034</a> ).
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeoys, <a href="#">oct. 22</a>	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeoys ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23. Voir le compte rendu de la rencontre, <a href="#">juin 23</a> .

**Légende** : BPT Bureau de projet du tramway.





# CARNAVAL DE QUÉBEC

# 70 ans

EN COLLABORATION AVEC



Loto  
Québec





25 JANVIER  
AU 11 FÉVRIER

# DÉGUÉDINE PIS SORS!



EN COLLABORATION AVEC  Loto Québec





**Cité  
de glisse**

- 25 AU 28 JANVIER 2024 -



# Cité de glisse

Nouvelle fin de semaine  
Carnavalesque

25 au 28 janvier 2024

**LA VILLE DE QUÉBEC SE TRANSFORME EN TERRAIN DE JEU HIVERNAL, EXPLOITANT DEUX POINTS UNIQUES DE LA CAPITALE :**

- ❖ Des côtes de la Ville de Québec.
- ❖ La neige et les nombreuses surfaces de glisse potentielles !

Alors que c'est normalement interdit, pendant le Carnaval, on prend d'assaut nos côtes !

Trois côtes DÉCENTRALISÉES et la place Jean-Béliveau deviennent des pistes de glisse urbaine.

De équipements de sports d'hiver sont mis à disposition: chambre à air, bateau rafting, cyclone, tapis de glisse et soucoupe



# BRIS DE CONVENTION !



## ACTIVITÉS :

Tapis de glisse (*Crazy carpet*) et soucoupe  
Chambre à air  
Bateau rafting et cyclone



## QUAND :

janvier (fin de semaine précédant l'ouverture du cœur de fête) 25 au 28

- Jeudi : 17 h à 23 h
- Vendredi : 10 h à 23 h
- Samedi : 10 h à 23 h
- Dimanche : 10 h à 17 h





# CARNAVAL DE QUÉBEC

EN COLLABORATION AVEC  Loto  
Québec



  
Cité  
de glisse







# CARNAVAL DE QUÉBEC

EN COLLABORATION AVEC  Loto Québec



CRB4TE x 





# CARNAVAL DE QUÉBEC

EN COLLABORATION AVEC  Loto Québec



X CR34TE



# NAVETTES INTER-SITES CITÉ DE GLISSE

☰ 1h2 8h 2h17 ✕

- Place Jean-Béliveau, 250 Bd Wilfrid-Hamel
- Avenue Chouinard & Côte de la Pente-Douce
- 1660 Côte Ross, Québec, QC G1W 3L9
- Rue Arthur Maheux & Rue Jacques Meilleur, Québec, QC G1W 3L9
- Place Jean-Béliveau, 250 Bd Wilfrid-Hamel
- ⊕ Ajouter une destination

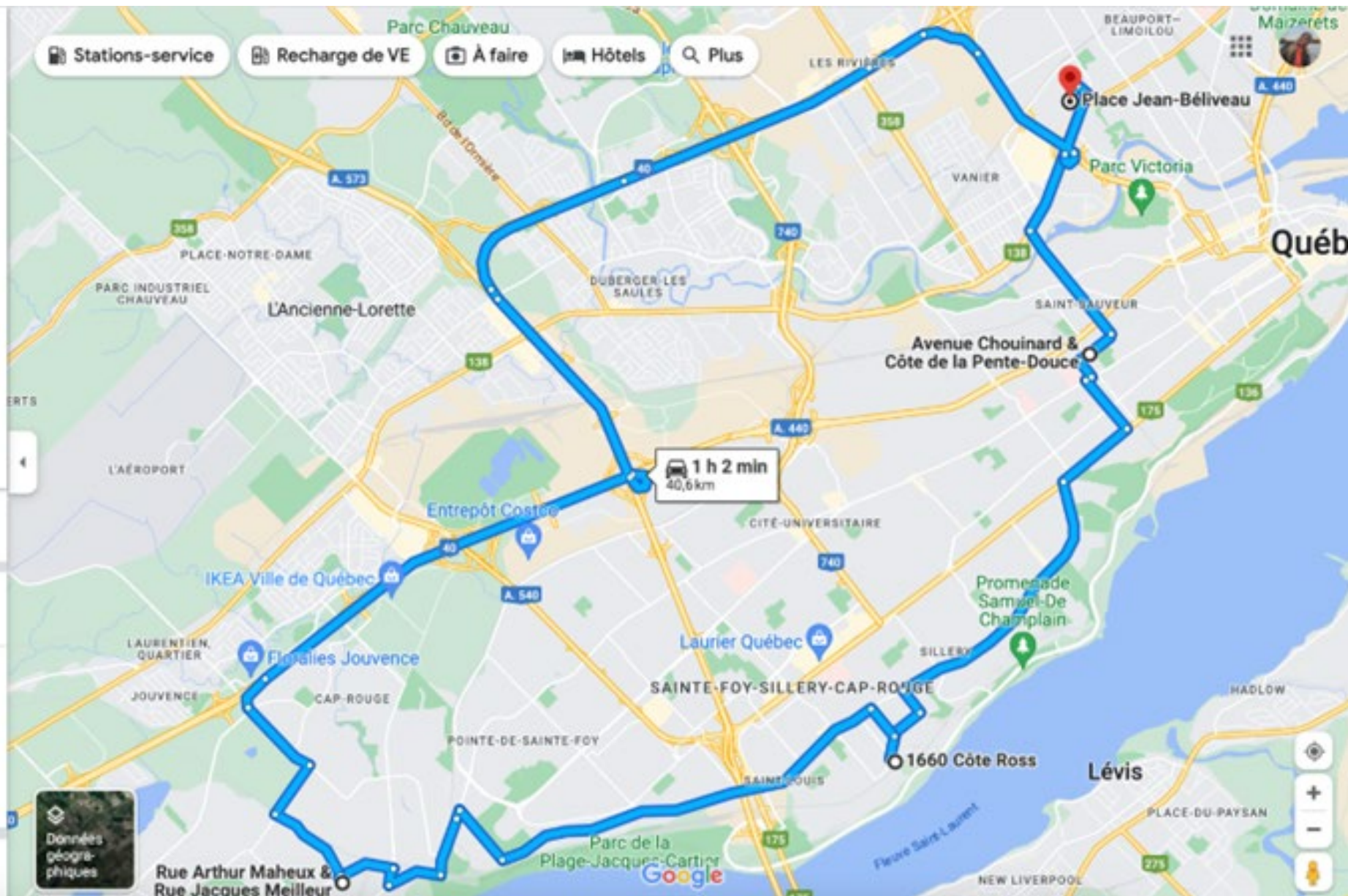
Options

📄 Envoyer un itinéraire vers votre téléphone

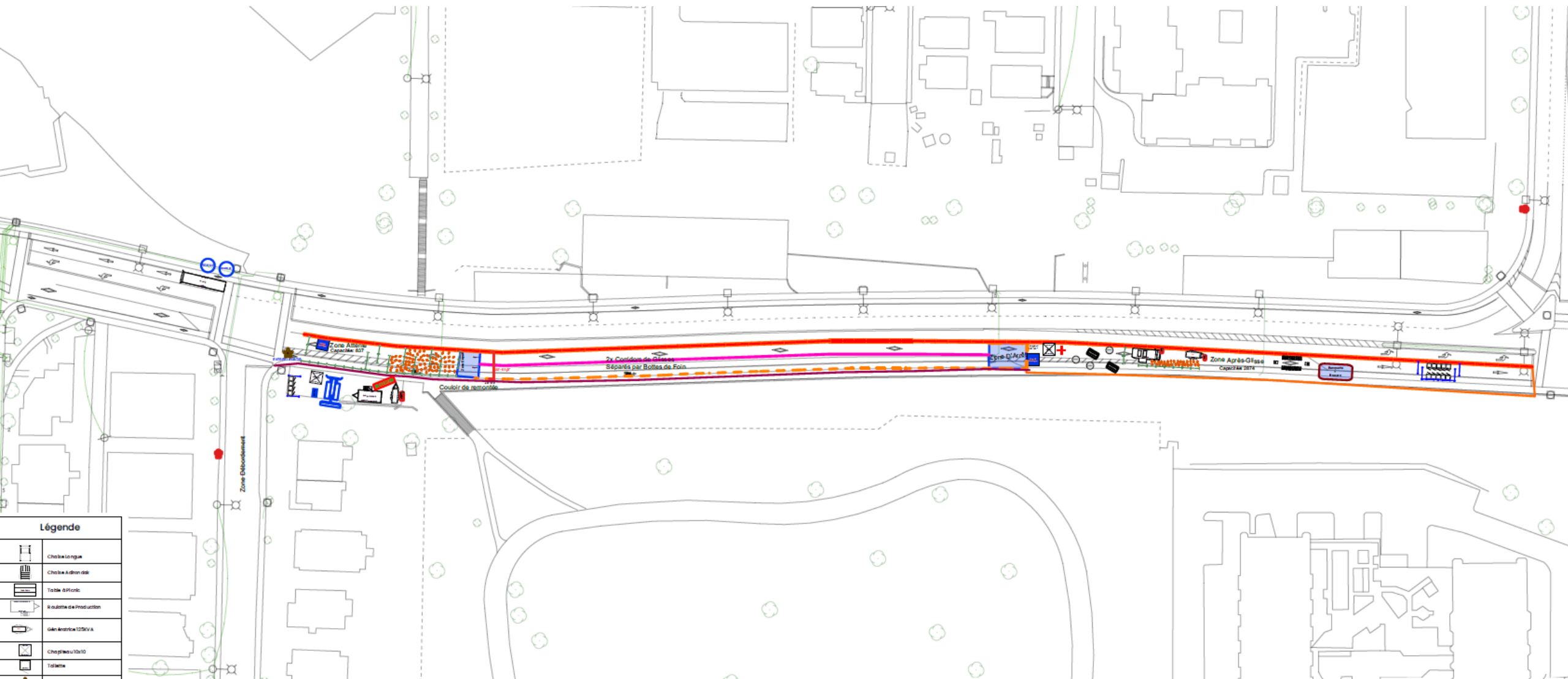
🚗 **via Bd Wilfrid-Hamel et Rue Marie-de-l'Incarnation** 1 h 2 min  
40,6 km  
1 h 2 min sans circulation

[Détails](#)

Explorer à proximité de Place Jean-Béliveau



# CÔTE DE LA PENTE-DOUCE



Légende	
	Chaise longue
	Chaise Adronide
	Table à Picnic
	Écaille de Production
	Génératrice 125KVA
	Chapiteau 10x10
	Tolène



25 JANVIER  
AU 11 FÉVRIER 2024

# DÉGUÉDINE PIS SORS! 7<sup>0</sup> ans



 **CARNAVAL  
DE QUÉBEC**  
EN COLLABORATION AVEC  Loto  
Québec



QUESTIONS ?





A festive night scene at a carnival bar. In the foreground, a bar counter is covered with a white cloth and has several silver thermal jugs. A person in a red jacket is standing behind the bar, holding a drink. To the right, a white coffee machine with a digital display and several white mugs is visible. The background is filled with people in winter clothing, some holding cameras, and a large, bright, circular light source. The overall atmosphere is warm and celebratory.

AU PLAISIR DE CÉLÉBRER  
Le 70<sup>E</sup> anniversaire du carnaval  
ensemble !



Chemin Ste-Foy

Portrait des enjeux de  
mobilité durable

Sylvain Nocquard



# Table des matières

À propos d'Accès transports viables

La mobilité durable

Chemin Ste-Foy

- L'évaporation du trafic, et le trafic induit
- L'impact du vélo sur les artères commerciales
- La cohabitation piétons-cyclistes
- Une piste cyclable en hiver, vraiment ?

# À propos

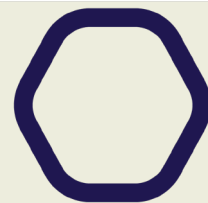
Organisme à but non lucratif, œuvrant depuis 30 ans dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches et ayant pour mission de :

- défendre les droits des utilisatrices et utilisateurs des transports collectifs (transport en commun, covoiturage, autopartage) et actifs (marche, vélo)
- et promouvoir la mobilité durable.



# La mobilité durable

Pourquoi initier des projets de mobilité durable en 2023 ?



# La mobilité durable

La santé

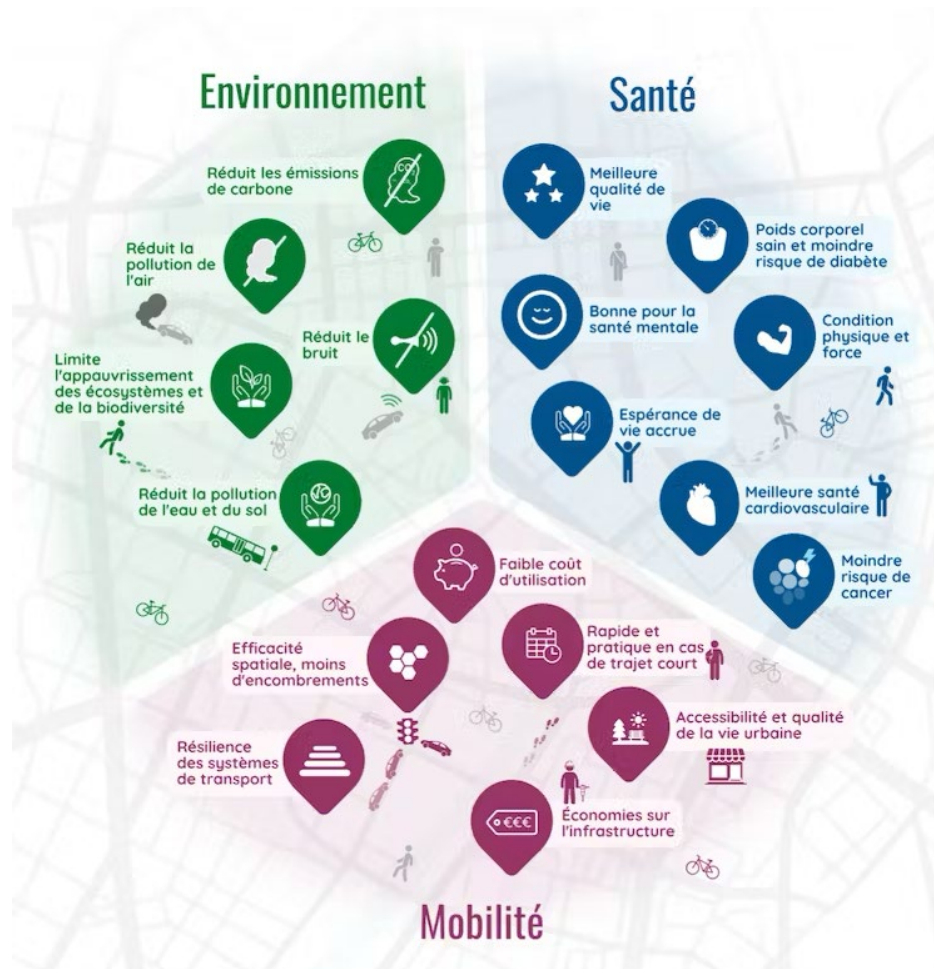
L'économie

L'environnement

L'inclusion

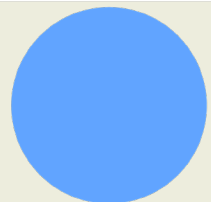
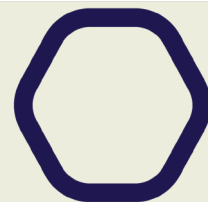
Le cadre  
de vie

# La mobilité durable



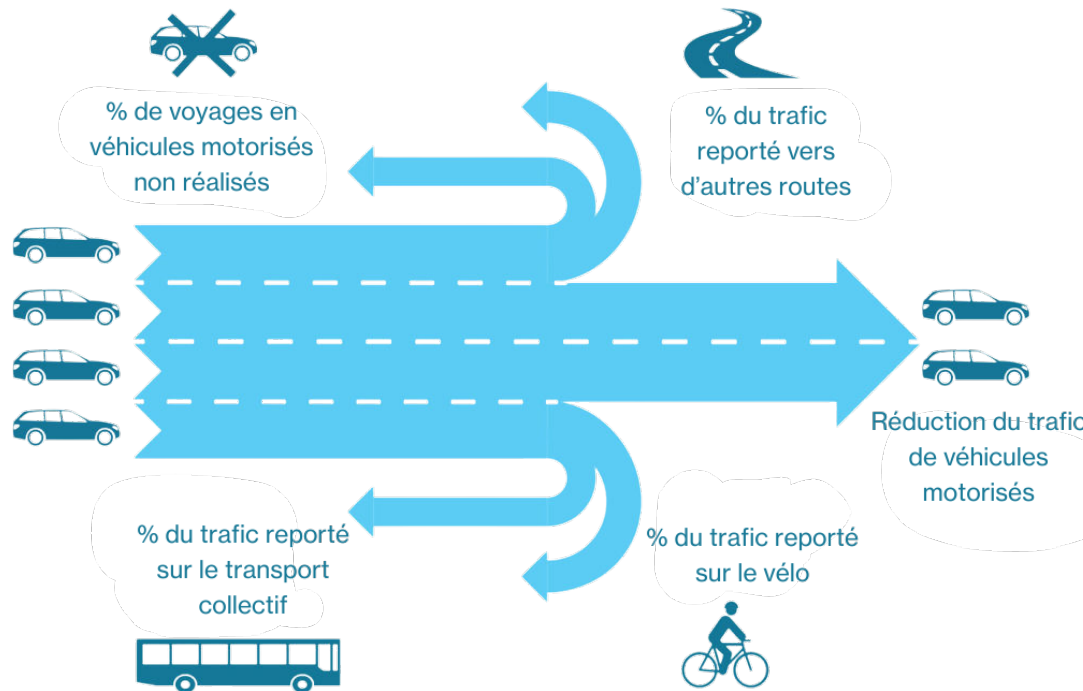
# Enjeux du Chemin Ste-Foy

L'évaporation du trafic et le trafic induit



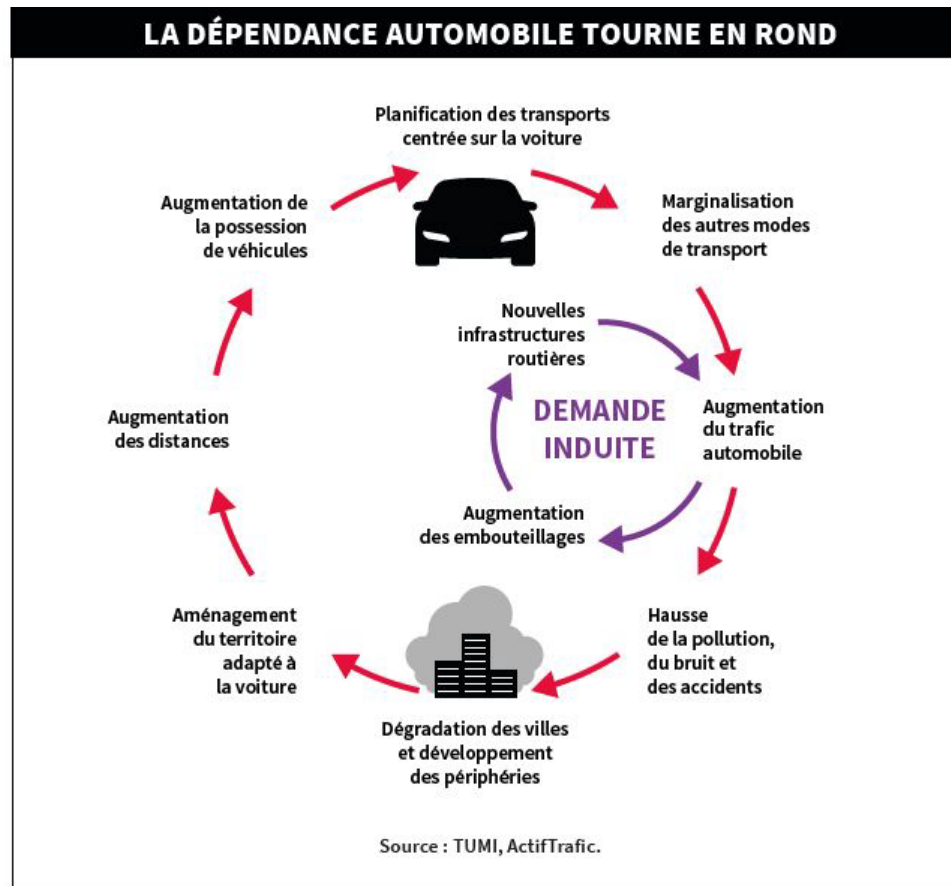


# L'évaporation du trafic



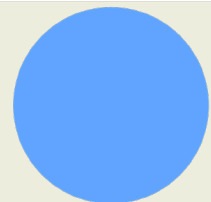
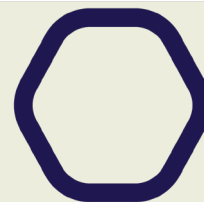
Évaporation du trafic. Les études montrent que lorsque la capacité routière est transférée vers d'autres modes de transport, une partie du trafic en période de pointe disparaît du réseau. Les conducteurs-rices se tournent vers d'autres modes de transport, effectuent leurs déplacements à d'autres moments ou changent de destination.

# Le trafic induit



# Enjeux du Chemin Ste-Foy

L'impact du vélo sur les artères commerciales



# L'impact du vélo sur les artères commerciales



**+37 %**  
de visites



**+35 %**  
de ventes au détail



**+19 %**  
de dépenses moyennes



**-32 %**  
de commerces vacants

# L'impact du vélo sur les artères commerciales



**Mois du vélo**

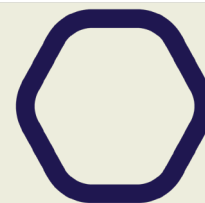
**Les impacts du vélo sur les artères commerciales et la véloéconomie**

**4 mai**

Présenté par **Accès transports viables** En collaboration avec **Vélo Québec**

# Enjeux du Chemin Ste-Foy

La cohabitation piétons-cyclistes



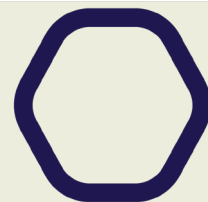


# La cohabitation piétons-cyclistes



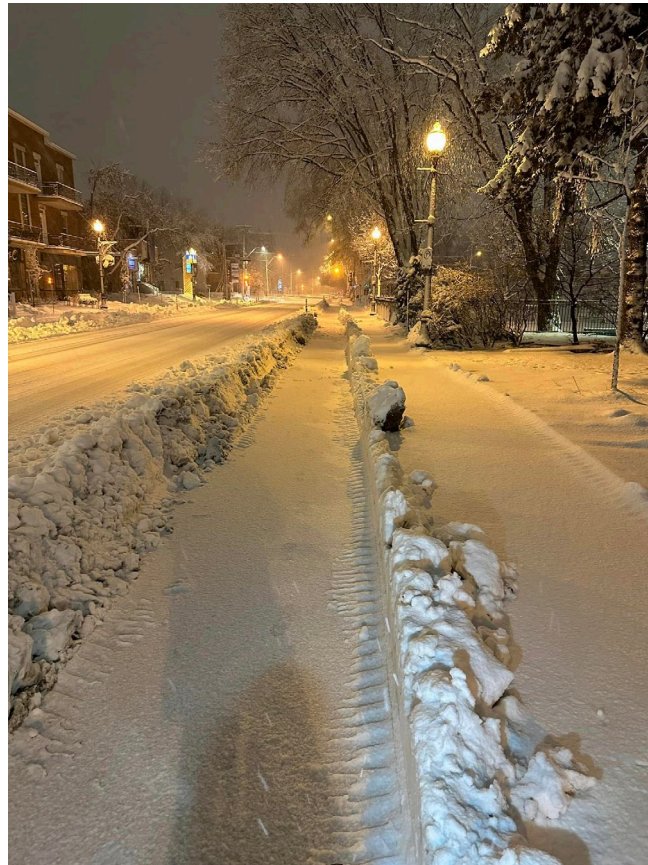
# Enjeux du Chemin Ste-Foy

Une piste cyclable en hiver, vraiment ?





# Une piste cyclable en hiver





**Merci**

Période de questions